



## OPTION CHORALE COLLEGE - INFO N°1

Votre enfant est inscrit à l'option chorale du collège qui se déroule tous les jeudis de 15h40 à 16h30 (séquence 9) en salle des conférences. Cette option regroupe tous les élèves volontaires des différentes classes disponibles sur ce créneau horaire.

**Remarque importante :** ce choix réfléchi, implique un engagement et une assiduité sur l'ensemble de l'année scolaire. Il s'agit d'un enseignement, au même titre que les autres cours, et non pas d'une activité. Toute absence sera indiquée dans Pronote et devra être justifiée.

L'option chorale permet d'approfondir certaines compétences travaillées en éducation musicale et participe à leur évaluation pour chaque niveau de classe. En 3<sup>ème</sup>, jusqu'à 20 points bonus peuvent être attribués dans le cadre du diplôme national du brevet.

Nous travaillerons cette année sur un répertoire aux couleurs du jazz, « **Jazz in School** », permettant de découvrir ou revisiter des grands standards de ce genre musical, spécialement arrangés pour les collégiens.

Ce projet qui a pour but de permettre un développement plus important de l'expression artistique par un travail vocal polyphonique abouti, associe plusieurs chorales de différents établissements scolaires regroupées au sein d'ARCIS (association pour la rencontre des choristes et instrumentistes du second degré). Ce regroupement des professeurs d'éducation musicale permet de disposer d'infrastructures plus importantes, et de moyens techniques et financiers supplémentaires. **Tous les élèves de l'option participeront à 4 journées collectives, sur le temps scolaire, avec l'ensemble des participants au spectacle** (décembre, février, avril, mai). Les élèves de la chorale seront dispensés des cours habituels ces jours-là. Nous espérons que les conditions sanitaires permettront de retrouver ce cadre habituel de répétitions collectives et de concert. Nous vous transmettrons dès que possibles toutes les informations concernant le planning (répétitions collectives et concert).

**Pour faciliter les apprentissages, chaque élève peut retrouver sur le site dédié à la musique :** <http://www.csimus.info/chorale-du-collège> toutes les fiches et play-back de travail pour réviser ce qui est vu en classe. Le mot de passe pour l'accès aux ressources est : **chorale21**

**Y. BRASSAC & J. CHASSAGNEUX**, Professeurs d'éducation musicale et chant choral.  
[yvan.brassac@csilyon.fr](mailto:yvan.brassac@csilyon.fr) - [jerome.chassagneux@csilyon.fr](mailto:jerome.chassagneux@csilyon.fr)